

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Band: 1 (1997)

Artikel: Le monument chenaux : la fête, le symbole
Autor: Andrey, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048268>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Né à Lausanne en 1938 et originaire de Cerniat, **Georges Andrey** est historien et politologue. Il est actuellement collaborateur scientifique à l'administration fédérale et chargé de cours en histoire des médias à l'Université de Fribourg. Coauteur de «*La nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*» (1982) et de «*L'Histoire du Canton de Fribourg*» (1981), il mène des recherches sur l'édition fribourgeoise, ainsi que sur Nicolas Chenaux et son temps.

LE MONUMENT CHENAUX LA FÊTE, LE SYMBOLE

En conclusion du discours-fleuve qu'il donne par haut-parleur devant la foule massée autour de la statue de Nicolas Chenaux, en ce dimanche 24 septembre 1933, Léonard Rouvenaz, président du Comité d'organisation, constate, aussi ému que satisfait, la réussite de «cette belle fête populaire» qu'est, en ce jour ensoleillé, l'inauguration officielle du monument.¹

C'était l'aboutissement d'une longue et ambitieuse entreprise. «Ce qui était jusqu'ici un beau rêve est devenu en ce jour une réalité», avait encore dit l'orateur. De fait, l'idée d'ériger un monument à Pierre-Nicolas Chenaux avait plus de cinquante ans. Elle datait du 6 janvier 1877, fête des Rois. Ce jour-là, le Cercle des arts et métiers, association politique bulloise d'obé-

dience libérale-radical, tenait ses assises annuelles à l'auberge du Tirage. On décida la création d'un fonds destiné à financer l'opération. N'était-on pas à la veille du centenaire de 1781, année de la «révolution Chenaux»? Mais l'an 1881 s'écoula sans que rien ne se passe. Une centaine de francs seulement avaient été réunis². Il en eût fallu plusieurs milliers, en monnaie de l'époque, pour aboutir. Pourquoi un si maigre résultat? On l'ignore, mais il est probable que la vivacité des luttes politiques de cette fin de siècle ait dispersé les énergies et paralysé l'élan commun nécessaire à la réussite d'une œuvre qui, par son caractère public, suppose un large assentiment populaire.

L'échéance de 1881 manquée et la fête à Chenaux par le fait même, on pouvait penser que le héros de La Tour-de-Trême serait oublié. Or, le 9 avril 1882, un Comité d'initiative, présidé par l'avocat bullois Lucien Morard, chef du parti radical de la Gruyère, se constitue au Cheval-Blanc - ancienne auberge de l'Épée couronnée où Chenaux et ses partisans descendaient - et reprend le projet en lançant une souscription publique³. Un compte est ouvert le 9 mai 1882 à la Banque populaire de la Gruyère, en mains radicales.

¹ *La Gruyère*, 26 septembre 1933.

² *Journal de Fribourg*, 25 avril 1882, «Le major Pierre-Nicolas Chenaux».

³ *Ibid.* Le Comité d'initiative comprend, selon ce journal, «MM. Morard, avocat, à Bulle; Glasson, Jules, syndic, à Bulle; Castella, général, à Bulle; Sciobéret, Jules, à La Tour». D'autres sources, toutes moins anciennes, mentionnent, non pas Jules, mais Léon Glasson (1841-1913), président de la Banque populaire de la Gruyère, établissement où le Fonds Chenaux est déposé.

Mais, en dépit du zèle des promoteurs et de la générosité de certains bienfaiteurs, au nombre desquels le général Simon Castella, «champion valeureux des causes perdues»⁴, l'affaire s'enlise et l'inauguration prévue pour le 5 mai 1884⁵, jour anniversaire de la mort de Chenaux, n'a pas lieu. En 1893, l'avocat Morard, détenteur du dossier, en fait le dépôt auprès de la Ville de Bulle qui, à son tour, le remet (29 septembre 1894) au Cercle des arts et métiers, à charge pour ce dernier de gérer le Fonds Chenaux, dont le montant s'élève alors à 1300 francs.⁶

La Belle Epoque, la Première Guerre mondiale et les années vingt semblent ignorer le héros de 1781. Sa réhabilitation de 1848, œuvre des radicaux qui gouvernaient alors le canton, serait-elle considérée maintenant comme suffisante par leurs descendants bullois et gruériens? Toutefois, le bicentenaire de Davel, célébré en grande pompe par les Vaudois en 1923, et sa réhabilitation officielle par la Ville de Lausanne, sont comme une graine semée dans le jardin dormant de la mémoire bulloise. La cité gruérienne et la capitale vaudoise, par le médiéval évêque de Lausanne, ne sont-elles pas sœurs? Tôt ou tard, celui qu'on appelle le Davel fribourgeois devrait donc réapparaître, et l'aide-major suivre le major⁷. Mais, tandis qu'au Pays de Vaud les deux grands partis politiques se serrent la main sur la tombe de l'officier décapité en 1723, au Pays de Fribourg, le projet d'un monument au félon gruérien n'intéresse guère les conservateurs qui, sous le long règne de l'«aristocrate» Georges Python (1886-1927), sont à la barre de l'inoubliable «République chrétienne»⁸.

Rendez-vous manqué

Toutefois, le Fonds Chenaux n'est pas délaissé; insensiblement, les dons s'ajoutent aux intérêts pour garnir le trésor initial. Au Cercle des arts et métiers, les assemblées annuelles sont l'occasion de rappeler ce fait. En 1930, soit trois ans après la mort de Python et sept ans après la réhabilitation de Davel, le fait tant attendu se produit: un ancien député radical bullois, Louis Blanc, lègue par testament la belle somme de trois cents francs, à condition que le monument soit érigé dans les trois ans⁹. Le donateur étant décédé le 10 septembre, l'échéance fatale tombait le 9 septembre 1933.

Le Cercle des arts et métiers, saisi de l'affaire lors de son assemblée annuelle de décembre 1930, décide à l'unanimité de passer aux actes et charge son Comité d'entreprendre les premières démarches. Le président Félix Glasson donne l'assurance que cela sera fait «sans retard».

Les procès-verbaux de la Commission pour l'érection du monument Chenaux relatent que «1931 se

4 *Encyclopédie du Canton de Fribourg*, t. 2, Fribourg, 1977, p. 461.

5 *La Gruyère*, 5 mai 1883. On lit: «L'année prochaine, à pareille date, nous l'espérons, un monument élevé dans la ville de Bulle rappellera (...) aux générations la mémoire du martyr P.-N. Chenaux.»

6 *Protocole relatif à l'érection du monument P.-N. Chenaux*, 6 février 1932.

7 Le décret de réhabilitation du 4 juillet 1848 élève Chenaux, à titre posthume en quelque sorte, au grade de major. On sait que l'aide-major gruérien le briguaît et que l'échec de sa candidature face à un patricien de Fribourg est l'une des causes de son ressentiment envers Leurs Excellences.

8 Voir BUGNARD, Pierre-Philippe: *Le machiavélisme de village. La Gruyère face à la République chrétienne de Fribourg (1881-1913)*, Fribourg, 1983; *ibid.*, *Un aristocrate au temps de la démocratie représentative. Essai de micro-histoire*, in «Revue suisse d'histoire», vol. 42, 1992, pp.193-219.

9 *Protocole*, préambule. Une autre version veut que le délai ait été, non de trois, mais de cinq ans. Le testament olographe de Louis Blanc, que nous cherchons, devrait permettre de trancher.

classe dans les années de grandes luttes politiques (...) qui demandent un gros effort de la part des organes politiques libéraux-radicaux». Pour le 150^e anniversaire de 1781, comme pour le 100^e, le rendez-vous avec Chenaux était donc une nouvelle fois manqué.

C'est le 13 janvier 1932 qu'un «Comité politique» est convoqué pour prendre l'affaire en mains. «On est unanime à convenir que le moment paraît choisi pour exécuter cette œuvre de reconnaissance patriotique», laquelle devrait «si possible» être menée à chef dans l'année courante. Trois des membres présents, dûment désignés - dans l'ordre James Glasson, syndic de Bulle; Lucien Despond, député; Léonard Rouvenaz, président du Cercle - acceptent la «mission» qui leur est confiée.

Ce Comité exécutif se met immédiatement au travail. Du 18 janvier 1932 au 12 décembre 1933, il tient dix-sept séances d'une à deux heures, d'abord au Terminus de l'Hôtel des Alpes, puis à l'Hôtel de Ville. Par cooptation, «une Commission régulièrement constituée» de sept membres se forme d'abord: à la troïka initiale se joignent Félix Glasson, député, ancien président du Cercle des arts et métiers; Joseph Pasquier, médecin; Louis Blanc, docteur en droit, fils de feu Louis le grand bienfaiteur; Emile Dupasquier, syndic de La Tour-de-Trême. Dès le 18 janvier 1932, deux «questions» sont traitées.

*Les enfants sous la garde
de Mlle Rétornaz.
Musée gruérien*



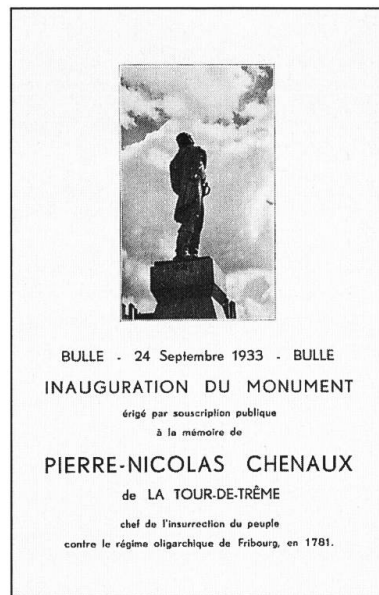
Celle, d'abord, des finances. On constate que les fonds disponibles sont désormais d'environ 7000 francs, somme réjouissante mais insuffisante pour couvrir les dépenses dont le montant est devisé à 18000. Une souscription publique devrait remporter «un certain succès», estime-t-on. S'y ajouteraient divers apports, dont ceux de la Fondation Victor-Tissot, de la Société électrique et, pour les aménagements de la place à choisir, celui, indirect, de la Ville de Bulle¹⁰.

«Une autre question délicate est soulevée», relate le procès-verbal. «C'est celle de savoir si les initiateurs, agissant sur mandat du Cercle des arts et métiers, doivent donner à cette œuvre (un) caractère nettement politique ou si, au contraire, nous voulons faire appel à la collaboration du parti conservateur».

«Précurseur de nos libertés»

Pour se déterminer, le Comité provisoire écoute d'abord Lucien Despond, qui donne connaissance de «quelques manuscrits de l'époque de la révolution Chenaux». Il en ressort que les «populations campagnardes» étaient mécontentes des autorités civiles et religieuses de Fribourg. Or, face au «régime oligarchique et profondément impopulaire» de l'époque, un Gruérien se dresse bientôt: Chenaux. Despond le décrit comme «homme du peuple épris de cette idée d'indépendance qui caractérise les (...) montagnards». Et de préciser: «Il fut un précurseur de nos libertés et (...) il mourut pour la défense de ses idées qui sont les nôtres». L'auteur du procès-verbal ajoute: «M. Despond croit savoir que certains conservateurs vouent également de la considération à Chenaux, qu'ils revendiquent comme étant des leurs».

Dans une séance ultérieure, Despond niera avoir prétendu que «les conservateurs réclamaient Chenaux comme l'un des leurs». «Dont acte». Toujours est-il que, sur le moment, Félix Glasson, ancien président du Cercle, «croit aussi que nous ne pouvons exclure les conservateurs d'une manifestation à la mémoire de Che-



Le carton d'invitation à la fête du 24 septembre souligne la nature insurrectionnelle des événements de 1781, ainsi que le caractère public de la souscription qui a permis l'érection du monument, le seul du canton, aujourd'hui encore, à la mémoire d'un homme politique.



Par ce beau dimanche de septembre, même les Valaisans aisés – l'automobile est encore un privilège de riche – sont venus à Bulle... en invités, en touristes ou en curieux. La fanfare, elle, est bien du cru. Musée gruérien

- 10 Lucien Despond, «(qui) a étudié un peu la question dans son ensemble», estime que «la Fondation V. Tissot (...) doit participer aux frais découlant de cet acte de reconnaissance du peuple gruérien envers un de ces glorieux enfants». (*Protocole* 18 janvier 1932).
- 11 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, lettre du 22 septembre 1933 à Musy lui accusant réception de cette part versée ce jour même par le Crédit gruérien. En début de carrière, Musy avait été directeur de l'établissement. Voir ALTERMATT, Urs (Hrsg.): *Die Schweizer Bundesräte. Ein biographisches Lexikon*, Zurich, 1991, p. 355. Musy mit à profit son séjour bullois pour s'y faire des amis radicaux (Renseignement de Francis Python, auteur de la présente notice).
- 12 *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, 1935, p. 295-296.
- 13 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, lettres des 10 et 14 juin 1933.
- 14 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, carton d'invitation de quatre pages contenant le programme officiel de l'inauguration, agrémenté de deux photos.
- 15 ANDREY, Georges: *La Révolution Chenaux et ses historiens: deux siècles de controverse*, in «*Annales fribourgeoises*», 1992-93, p. 63.

naux, mais estime quand même que l'accomplissement de cette œuvre doit être le fait des citoyens indépendants de la Gruyère».

Au terme de la discussion, une double décision tombe: tous les citoyens, «sans distinction d'opinion politique», auront le loisir de participer à l'érection du monument, cela en apportant leur obole lors de la souscription publique; en outre, un «grand comité d'honneur» sera créé dans les rangs desquels deux personnalités conservatrices gruériennes seraient «éventuellement» invitées à entrer: le professeur d'histoire Gaston Castella et surtout le conseiller fédéral Jean-Marie Musy.

Ils y entreront effectivement.

Le conseiller fédéral souscrira d'ailleurs une part de cent francs pour le monument¹¹ et acceptera la présidence d'honneur du Comité à condition que «le Comité actuel» soit élargi en y associant, «par exemple», le préfet de la Gruyère. Or Pierre Gaudard, préfet en exercice, était évidemment conservateur, d'ailleurs connu pour son zèle et... sa piété¹². Quant à Gaston Castella, professeur à l'Université et président de la Société d'histoire du canton de Fribourg, il sera consultant du Comité pour le texte à graver sur le monument. Un premier projet avait retenu le mot fameux de Chenaux - «pas de soumission!» - lâché à Posieux à la face du curé Biemann, d'Ecuvillens, quand ce dernier insistait auprès du chef des insurgés pour que sa lettre aux autorités de Fribourg, prisonnières dans la ville assiégée, soit rédigée en termes plus déférents. Or l'inscription finalement retenue et qu'on lit aujourd'hui sera la suivante: «La Gruyère à Pierre-Nicolas Chenaux, mort le 5 mai 1781 pour la défense des libertés du peuple»¹³.

Choix de l'emplacement

En revanche, les organisateurs bullois se passeront de l'avis du docte historien quand il s'agira de rédiger le carton d'invitation à la cérémonie du 24 septembre 1933. Il n'est pas certain que le professeur ait particulièrement goûté un Chenaux présenté comme «chef de l'insurrection du peuple contre le régime oligarchique de Fribourg, en 1781»¹⁴. Aux yeux de l'universitaire fribourgeois, le gouvernement patricien qui dirigeait la Ville et République au siècle des Lumières n'était pas sans mérites!¹⁵

Mais, avant de songer à l'envoi des invitations, le Comité d'exécution - telle est son appellation exacte - avait encore du pain sur la planche. Il fallait d'abord choisir l'emplacement destiné à accueillir le monument. L'une des places prévues est celle du Cheval-Blanc, sur laquelle donne l'auberge du même nom, prisée de Chenaux comme on sait. La vision locale qui en est faite débouche sur un résultat négatif: elle présente «trop de dangers à

cause de l'intense circulation». La Place des Alpes paraît également inappropriée. On retient donc celle du château. Sa situation est jugée non seulement des plus convenable, mais encore «idéale (car) à proximité du plus important monument de notre ville, le Château, et de la magnifique Promenade de tilleuls». D'ailleurs, on s'avise bientôt que «cette place avait été en quelque sorte réservée pour la fontaine Chenaux, lorsqu'il en avait été question pour le monument aux morts», peu après la Grande Guerre.

L'emplacement de la future fontaine avait été décidé sans consultation publique. Cela ne relevait-il pas de la politique du fait accompli? En outre, le vœu de Musy quant au préfet n'était toujours pas réalisé. Ce dernier n'aurait-il pas eu son mot à dire? Chenaux n'allait-il pas venir narguer le représentant du gouvernement sous les fenêtres mêmes de ce qui était à la fois ses bureaux et ses appartements? On devine un certain embarras du Comité, d'autant plus que son élargissement n'impliquait pas seulement la présence en son sein du préfet, mais celle également de représentants des communes gruériennes. L'ouverture se devait d'être à la fois politique et géographique.

L'entente avec les conservateurs

Le problème se décante peu à peu et deux positions se dégagent: celle qui affirme les prérogatives du Cercle des arts et métiers - de tout temps fief des libéraux-radicaux bullois - en tant que détenteur des fonds et dépositaire des dernières volontés de feu Louis Blanc, lui-même radical de vieille roche et adulateur de Chenaux; et celle qui milite en faveur «(d')une large collaboration» entre les deux forces politiques traditionnelles, cela «sous le signe d'un mouvement essentiellement populaire et gruérien». Un début de solution est trouvé: le Comité exécutif, dit aussi d'initiative, passe de sept à onze membres, avec l'entrée de notables non bullois et de respectables conservateurs, mais toujours pas du préfet Gaudard, qui semble passer pour le cheval de Troie. Il y a impasse. Comment en sortir? Devant la gravité de la situation, le Comité du Cercle des arts et métiers est consulté. En vain. Au Comité exécutif, Despond, soucieux «(d')éviter l'écueil», est d'avis «(qu')il faut chercher l'entente (avec les conservateurs)». C'est alors que James Glasson, l'influent syndic de Bulle, «interprète la pensée de Musy (...) comme indiquant Mr le Préfet pour faire partie du Comité d'honneur». On s'en tient là. Qui ne voit l'astuce? Le représentant du Conseil d'Etat fribourgeois est accueilli, non comme membre - actif - du Comité exécutif, mais comme membre - passif - du Comité d'honneur, aux côtés de... Musy! Solution élégante qui ménage les susceptibilités et laisse aux Bullois la liberté de mouvement qu'ils souhaitaient garder.

Ordre du Cortège

1. Groupe de dragons à cheval.
2. Jeunesse, écoliers de La Tour-de-Trême et Bulle.
3. Musique de La Tour-de-Trême.
4. Groupe d'enfants, costumes fribourgeois.
5. Famille, descendants de Pierre-Nicolas Chenaux.
6. a) Comité d'honneur, Comité du monument Chenaux.
b) Artistes et artisans du monument.
7. a) Autorités communales de La Tour et Bulle.
b) Délégations des Autorités des communes invitées.
c) Députation de la Gruyère.
8. Société des Armaillis de la Gruyère.
9. a) Chorale de La Tour-de-Trême.
b) Délégations des Sociétés et citoyens de La Tour.
10. Harmonie de la Ville de Bulle.
11. Groupe de la Garde du Drapeau de la Gruyère.
12. Cercle des Arts et Métiers.
13. Association pour le costume et coutumes de la Gruyère.
14. Délégations des Sociétés locales de Bulle, avec bannières.
15. Groupe de cavaliers.

Itinéraire du cortège

La Tour-de-Trême - Jardin anglais, Bulle, arrêt. (formation du cortège.) - Rue de Gruyères - Place du Cheval-Blanc - Rue de Vevey (pourtour maison Dr Geinoz) - Place des Alpes - Grand'rue - Ruelle des Chanoines - Rue de Bouleyres - Place du Château.

Du village à la ville, du notable à l'armailli, du jeune au moins jeune, du gouvernant au gouverné, c'est toute la société gruérienne qui se retrouve unie pour célébrer l'enfant du pays.

- 16 *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, 1935, p. 295-296. Renseignement de Pierre-Philippe Bugnard.
- 17 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, Souscription pour l'érection du monument Chenaux à Bulle en 1932, liste N° 1, Bulle. Gaudard signe en septième position pour 50 francs. Le plus généreux donateur est Lucien Despond (300 frs), commerçant et industriel, radical, franc-maçon, personnage influent du Cercle des arts et métiers. Renseignement de Pierre Bugnard.
- 18 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, «Un monument à la mémoire de P.-N. Chenaux», une page hectographiée.

Sur le champ, est alors désignée une délégation de trois membres, emmenée par Félix Glasson, 62 ans, libéral-radical connu pour sa modération, ancien syndic de Bulle, mais aussi président de paroisse et catholique pratiquant, «pour aller trouver Mr le Préfet et l'inviter à faire partie du Comité d'honneur». Le locataire du château, 64 ans, lui aussi très attaché à sa religion - ne dit-on pas qu'il va tous les jours à la messe!¹⁶ - se laissera convaincre. Cela au-delà même de toute espérance. En effet, à l'instar de Musy, Gaudard prêchera par l'exemple et participera de sa poche à la souscription du monument.¹⁷

C'est ainsi que, dès le 8 mars 1932, l'entente se fait au sein du Grand Comité exécutif de onze membres pour considérer que le monument Chenaux «doit être une œuvre nationale (...) avec une entière neutralité au point de vue politique». En d'autres termes, de diviseur d'opinions, Chenaux est devenu l'homme du rapprochement et de la concertation entre les deux camps politiques qui se disputent la Gruyère.

La soudure ainsi opérée sur le plan politique va-t-elle garantir le succès de la souscription publique? Celle-ci, décidée le 8 mars, soit dès la première réunion du Grand Comité d'initiative, démarre bien. Elle s'accompagne de la diffusion d'un placard tout public d'une quarantaine de lignes, adressé aux «citoyens fribourgeois de toutes conditions et de toutes opinions»¹⁸. De son impact dépend, à n'en pas douter, la réussite de l'opération. En voici le premier paragraphe:

«Le nom de Chenaux est resté profondément gravé au cœur des Gruyériens. On parle de cet homme dans la plus humble chaumière et chacun voit en lui l'ancêtre de notre liberté. Figure loyale, généreuse, énergique et fière, Chenaux brille comme une étoile au ciel de la Gruyère. Il résume par l'idéal magnifique dont il se fit le champion, par son courage dans l'épreuve et la rude indépendance avec laquelle il défendit les droits du peuple menacés, les aspirations profondes qui jaillirent de tout temps du sol de Gruyère. De plus, sa fin tragique en a fait aux yeux de nos populations comme un martyr et son culte n'est pas près de disparaître».

Osmose entre un pays et un homme

En tant que littérature de propagande et échantillon d'hagiographie politique, il s'agit là d'une pièce d'anthologie. En effet, s'y trouvent gommées, non seulement toute aspérité susceptible d'aviver les antagonismes politiques en Gruyère, mais aussi toute attaque, même voilée, contre Fribourg. L'absence de toute date, de tout toponyme autre que celui de «Gruyère» et de tout



personnage autre que Chenaux, confère au héros une sorte d'intemporalité et de transcendance dignes d'un saint. Les mots «fin tragique», «martyr» et «culte» qui couronnent ce morceau de bravoure soigneusement épuré de toute référence explicite à l'Eglise s'insèrent dans un contexte ne heurtant ni le radical agnostique ni le conservateur catholique pratiquant. La mise en valeur du message chenausien trouve ici son argument choc, préparé qu'il a été tout au long des phrases précédentes par des affirmations fortes au ton péremptoire, comme en témoigne l'absence de toute négation, de toute réserve, de tout distinguo. L'absence également de toute mise en opposition et de tout contraste confère à Chenaux une autorité morale sans partage sur son pays natal et son peuple, dont il incarne à la fois les plus beaux traits - «figure loyale, généreuse, énergique et fière» - et les «aspirations profondes»: «liberté», «indépendance». En un mot comme en cent, il y a osmose: la Gruyère et Chenaux forment le couple parfait. Pour le destinataire de cette lettre, la conséquence à tirer va de soi; elle est d'ailleurs formulée au paragraphe suivant: «Quand un peuple possède dans son passé de tels hommes, c'est un devoir pour lui d'en immortaliser le nom».

Les Gruériens et autres Fribourgeois, conviés en termes si chaleureux à remplir un devoir de mémoi-

C'est de la maison natale de Nicolas que s'ébranle le cortège. Les armaillis en grande tenue sont venus à la rencontre des descendants de l'enfant de La Tour-de-Trême. Musée gruérien

La collecte de fonds pour le monument Chenaux (1881-1933):

Date	Total cumulé (en frs suisses de l'époque)
fin 1881	100.-
29.9.1894	1300.-
6.2.1932	6850.-
2.5.1932	12150.-
16.9.1932	12550.-
19.11.1932	13550.-
31.5.1933	16741.-
2.9.1933	17441.-

- 19 Tous les chiffres figurant dans ce paragraphe et dans le tableau sont donnés, dispersés, aux dates indiquées (*Protocole*, séance du 31 mai 1933, notamment). Les quelques listes de souscription conservées permettent de penser que, telle La Tour-de-Trême, ce sont les communes de Basse-Gruyère, ainsi que celle, sarinoise, de Treyvaux, qui ont souscrit.
- 20 Musée gruérien, *Fonds Monument Chenaux*, feuille hectographiée, «Monument Chenaux. Concours d'idée entre artistes». C'est le projet N° 3 (Dupasquier/Angst) qui a été retenu. Le concours était ouvert aux seuls Fribourgeois, mais ceux-ci pouvaient s'associer à des artistes non-fribourgeois.

re, vont-ils se laisser séduire ? L'appel de fonds, lancé en mars, ravit les organisateurs, du moins dans un premier temps. Le tableau ci-joint le montre, la somme récoltée au début de 1932, en trois mois, permet presque de doubler le montant disponible au départ (6850 francs au 6 février; 12150 au 2 mai). Dans cet élan initial de générosité, la Ville de Bulle se montre de loin la plus active: son apport dépasse 4000 francs, contre 1300 seulement pour le reste de la Gruyère. Or le chef-lieu compte alors 4100 habitants et le district 25000 au total. La moyenne des dons par tête est donc d'un franc pour Bulle, mais seulement de six centimes pour la campagne. Le fait est patent: les communes rurales ont boudé l'opération. Ou plutôt, comme le précise le trésorier, le docteur Joseph Pasquier, si certaines ont bien répondu à l'appel du printemps 1932, «presque la moitié» y sont restées sourdes. A la mi-novembre, «la plupart» de ces dernières n'ont pas répondu à un premier rappel. C'est grâce à la Société électrique de Bulle qu'en automne le fonds s'enrichit de mille francs. Le 25 janvier 1933, nouvelle déconvenue: «(La souscription) n'a pas rencontré dans toutes les communes l'accueil qu'elle méritait». Le secrétaire, Louis Blanc, à qui on doit peut-être le texte analysé plus haut, est chargé de relancer de sa belle plume les villages récalcitrants. Jusqu'au 31 mai, plus de 3000 francs sont encore récoltés, mais d'où proviennent-ils? Quoi qu'il en soit, cette manne bienvenue ne suffit pas à couvrir les dépenses prévues, qui s'élèvent désormais à 18500 francs. Il manque quelque 2000 francs. Dans ces conditions, et faute d'une garantie quelconque de déficit de la part des pouvoirs publics, le président Rouvenaz, réaliste, propose d'inaugurer le monument «d'une façon simple, mais digne»¹⁹.

Le choix de l'artiste

Simple, mais digne, telle sera donc la fête dont la date est fixée au 24 septembre. Tel sera aussi, en vérité, le monument Chenaux, avec sa fontaine décagonale en grès de la Molière, surmontée de la statue en pied du héros, coulée dans le bronze. De style classique, elle est l'œuvre du sculpteur genevois Angst, artiste de notoriété internationale. Son projet a été retenu par un jury où figuraient Paul Perrelet à Chambésy, Hiram Brulhart à Fribourg et Milo Martin à Lausanne. C'est au deuxième tour seulement que le choix s'est fait. Entre deux, le Comité exécutif s'est permis de consulter un «esthète», «personne de grande expérience et très au courant de l'histoire du pays». C'est lui qui a «recommandé vivement» le projet Angst.

Chenaux ou la gloire du vaincu («Gloria Victis»), voilà l'idée force qui a guidé la main du statuaire Angst²⁰. Son inspiration, il l'a puisée dans un écrit de circonstance

destiné aux artistes désireux de concourir, et signé de la plume du conservateur du Musée gruérien, Henri Naef, Genevois d'origine et Bullois d'adoption. Cet opuscule, publié probablement en mars 1932, s'intitule *Notes d'histoire sur Pierre-Nicolas Chenaux, de La Tour-de-Trême, mort le 5 mai 1781 pour les libertés gruériennes*. Les tout premiers mots de l'avant-propos ont peut-être été décisifs. Chenaux, écrit Naef, est mort pour «avoir tenté de défendre, les armes à la main, des droits séculaires, peu à peu diminués, enfreints ou violés». Il fut «(le) malheureux champion des franchises gruériennes». Mais, soucieux de ne pas figer l'Adhémar Fabri²¹ fribourgeois en conservateur nostalgique du Comté médiéval, Naef voit aussi en lui un homme de la modernité, c'est-à-dire, dans l'esprit des Bullois, un libéral-radical avant la lettre. D'où l'heureuse formule: «Gruérien et fils du XVIII^e siècle finissant, il fut à la fois l'homme le plus attaché aux traditions régionales et un novateur».²²

Ce Chenaux paradoxal, «bi-frons», tourné à la fois vers le passé et l'avenir, n'était pas pour déplaire à Gaston Castella. Naef renvoie d'ailleurs le lecteur à sa solide *Histoire du canton de Fribourg*, publiée en 1922. On constate aussi que le titre de la brochure de Naef se retrouve à peu de choses près dans l'inscription gravée sur le monument et approuvée, comme on sait, par Castella. On suit donc la filière chronologique que voici: Castella (1922), Naef (1932), Angst (1933). C'est dire que, sur ce point aussi, Chenaux, par la défense des libertés du peuple gruérien, conciliait, non sans peine il est vrai, les optiques conservatrice et libérale quant à la manière d'écrire ou de réécrire l'histoire fribourgeoise. Equilibre fragile il est vrai, d'ailleurs bientôt rompu – dès 1935 – par un certain Pierre de Zurich. Mais ceci est une autre affaire...²³

Champion du patriotisme

Ainsi dépouillé de ses oripeaux de révolutionnaire, de conquérant ou de trublion, Chenaux le Glorieux Vaincu pouvait, déceimment, se dresser face au château préfectoral de la Gruyère et incarner désormais la défense de l'acquis, de la tradition, du patrimoine. Dès le 1^{er} juillet 1933, donc dans le délai stipulé par Blanc, sa statue était dressée sur son socle, quoique voilée dans l'attente de l'inauguration. Attente fébrile, puisqu'il fut question du 1^{er} août. C'eût été, chose originale, fondre deux fêtes en une, et, acte hautement symbolique, conférer à Chenaux une légitimité supplémentaire. Mais la fête nationale n'était chômée qu'à Bulle même, et c'est finalement d'entente avec Musy que le Comité exécutif retint la date du 24 septembre.

21 En 1387, Adhémar Fabri, évêque de Genève, avait octroyé à la ville une «charte de libertés, franchises, immunités, us et coutumes», base des libertés genevoises. La bourgeoisie la revendique au XVIII^e siècle pour arracher au patriciat une part du pouvoir politique (ANDREY, Georges: *Recherches sur la littérature politique relative aux troubles de Fribourg durant les années 1780*, in «Cinq siècles d'imprimerie genevoise», Genève, 1981, p. 144).

22 NAEF, Henri: *Notes d'histoire*, p. 5.

23 Dès le lendemain de l'hommage rendu à Chenaux, Pierre de Zurich, exploitant les méthodes de l'histoire positivo-pointilliste, s'attachera à déboulonner la statue de Bulle en niant tout charisme politique au héros de 1781 et, faisant abstraction de tout esprit critique, s'acharnera à défendre la thèse officielle du prétendu «complot de trahison» contre Fribourg, soutenue et diffusée par le gouvernement patricien après l'écrasement de l'insurrection.

Le couplage avec le Premier-Août aurait consacré un Chenaux Patriote. Cela n'aurait pas été fortuit. La plupart des textes, officiels ou officieux, publiés sur l'aide-major en 1932-1933 en font un champion du patriotisme. Les discours prononcés le 24 septembre soulignent à l'envi ce trait du personnage. Mais de quel type de patriote s'agit-il? Prenons l'exemple du plus élaboré des textes publiés in extenso par la presse, celui du président Rouvenaz. Avec une franchise désarmante, l'orateur déclare:

«Nous avons tenu volontairement à écarter de ce monument (...) tout ce qui pourrait avoir même l'apparence de rappeler nos divergences d'opinion. Chenaux fut un patriote, sans autre (...).»²⁴

On ne saurait être plus clair: c'est Chenaux le Rassembleur qui campe désormais sur la Place du château et que l'on fête en ce dimanche radieux de l'automne 1933. Aussi le calendrier bullois du souvenir patriotique s'orne-t-il, depuis lors, de trois dates ou, si l'on préfère, de trois «lieux de mémoire»: le Premier-Août 1291 (serment du Grutli); le 11 novembre 1918 (monument aux morts); le 5 mai 1781 (mort de Chenaux).

De ces trois dates, dira-t-on que la dernière est la moins «rassembleuse»? Pour les pères du monument Chenaux, tel n'était pas le cas. A leurs yeux, il n'était jamais inopportun de prêcher l'union et la concorde nationales. D'autant moins que la popularité de Chenaux était propre à consolider la cohésion nationale. Écoutons à nouveau Rouvenaz, grand ordonnateur des festivités patriotiques du 24 septembre 1933:

«A l'heure des difficultés, nous devons rester unis pour assurer et sauver notre existence.»²⁵

Et encore :

«Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement quelques libertés populaires qui sont menacées: c'est toute notre existence économique et sociale.»²⁶

Qu'est-ce à dire? C'est évidemment la mémorable «crise des années trente» qu'évoque ici l'orateur. Face aux dangers intérieurs et extérieurs – communisme et nazisme principalement – alimentés par une dépression conjoncturelle sans précédent, elle-même génératrice de chômage, de faillites et de misère, la probabilité d'une rupture du lien social et d'un effondrement des institutions démocratiques va grandissante. Pour prévenir une déstabilisation générale, il est impératif d'oublier nos querelles internes et de serrer les rangs; en un mot, de sceller une nouvelle union sacrée.²⁷

Magistrats de haut vol, le conseiller fédéral Jean-Marie Musy et le conseiller d'Etat Joseph Piller,

²⁴ *La Gruyère*, 26 septembre 1933.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ RUFFIEUX, Roland: *La Suisse de l'entre-deux-guerres*, Lausanne, 1974, chap. IV, «La crise mondiale» (1929-1935).



*Quand le tribun récupère le rebelle,
la grue, émoustillée, craquète.*

Musée gruérien

représentant du gouvernement fribourgeois, sont, eux aussi, conscients du problème. Musy, dont la fougue oratoire égalait celle de Chenaux, demande habilement au patriote gruérien d'inspirer au peuple, en ces temps difficiles, «l'esprit de sacrifice qui suscite les généreux dévouements à la cause commune»²⁸. Les caisses fédérales étaient vides et le grand argentier de la Confédération faisait campagne pour un nouveau programme financier. Monté avant lui à la tribune, Piller, en charge de l'instruction publique du canton, avait mis l'accent sur l'état de l'esprit public. Conservateur à poigne, il assura à ses auditeurs médusés que «le héros-martyr de la Gruyère, fier et épris d'ordre et de justice en même temps, serait (aujourd'hui) aux côtés des partisans de la discipline et de l'autorité (!)»²⁹. Du haut de sa fontaine ruisselante d'eau pure, Chenaux l'insoumis aura sans doute fait semblant, malgré le haut-parleur, de ne pas entendre!

La presse publia les propos de Piller, mais, sans commentaire. La fausse note, la seule du reste à notre connaissance, de cette fête, était patente. Mais la dureté des temps ne poussait-elle pas à l'autocensure? En revanche, des dix-sept journaux invités, certains rendirent largement compte du déroulement de la fête³⁰. Celle-ci débuta à La Tour-de-Trême, plus précisément à la maison natale de Chenaux d'où s'ébranla un cortège qui se rendit au

- 28 *La Gruyère*, 29 septembre 1933.
- 29 *Ibid.*
- 30 Il y en eut également qui la passèrent complètement sous silence, à telle enseigne *La Liberté* qui consacra plusieurs pages, le lundi 25 septembre 1933, au pèlerinage de Bourguillon.
- 31 Bulle avait un défi à relever, plusieurs manifestations se déroulant ce même jour en terre romande. Citons le Comptoir suisse à Lausanne (nouveau record d'affluente); le rendez-vous patriotique et populaire des Rangiers (3000 participants); les obsèques quasi-nationales d'Alfred Clottu à Neuchâtel; l'inauguration en grande pompe de la Maison du peuple à Vevey; de nombreuses manifestations sportives (football, Tour pédestre du Léman, etc.); enfin et surtout le grand pèlerinage de Bourguillon (18000 à 20000 pèlerins, selon *La Liberté*, avec participation et sermon de Mgr Besson, prédicateur prestigieux). En revanche, un meeting socialiste, prévu à Fribourg, avait été interdit!

cœur du village. Là, devant la tour médiévale et en présence de descendants de Pierre-Nicolas, une plaque apposée à même le rocher fut dévoilée qui rappelait l'origine du héros gruérien. Deux discours et deux productions musicales agrémentèrent cette cérémonie à l'atmosphère bon enfant. Puis les participants – Musy en était déjà – gagnèrent Bulle non sans fouler, comme Chenaux jadis, la Place du Cheval-Blanc. Vers 15 heures, la Place du Château était bondée. Quatre discours, encadrés d'une marche et de trois chants patriotiques, dont l'un composé spécialement pour l'occasion, furent donnés devant le monument Chenaux, que le président Rouvenaz, après avoir retracé longuement l'histoire du «défenseur des libertés du peuple», remit officiellement à la Ville de Bulle. Une réception de nouveaux discours et une illumination clôturèrent ce que Louis Blanc, secrétaire du Comité d'organisation et fils du donateur du même nom, appela, dans son dernier procès-verbal, «une fête très réussie».

Réussie par l'affluente d'abord³¹.

Les journaux s'accordent à parler de plusieurs milliers de personnes. Il semble qu'il faille retenir un chiffre se situant entre 3000 et 5000, en partant de l'hypothèse que la seule population bulloise et touraine, qui avait souscrit généreusement, composait déjà une masse considérable. La venue, annoncée par voie de presse, de Musy a été également un atout pour les organisateurs. Sa popularité, ses nombreuses amitiés en ville de Bulle même et ses talents oratoires en ont fait, aux côtés de Chenaux, la grande vedette de la journée, gratifiée comme on sait d'un soleil resplendissant. Enfin, l'installation de hauts-parleurs est l'indice qu'on s'attendait à la foule des grands jours.

La fête a été aussi un succès par son ambiance, son authenticité. Qu'ils soient aisés ou modestes, les souscripteurs et leurs familles, sans doute accourus de partout, ont été, on l'imagine, les participants les plus motivés, les véritables acteurs de la manifestation. Une certaine ferveur, inspirée par l'admiration pour Chenaux et la présence de deux de ses descendants, a imprégné la partie officielle de l'inauguration. Les journaux l'ont relaté, le dévoilement de la statue a été un moment d'intense émotion. Toujours parmi les souscripteurs, les vétérans n'attendaient-ils pas cet instant précis depuis un demi-siècle? Le geste de générosité qu'ils avaient fait dans la foi de leur jeunesse ne se trouvait-il pas enfin récompensé?

Acte de foi politique, la fête à Chenaux, en d'autres circonstances, aurait pu être bruyante, voire tumultueuse. Cette même place ne sera-t-elle pas le théâtre, en 1944, de la révolte des bouchers? En 1781, le château, siège du bailli de Leurs Excellences de Fribourg, n'avait-il pas été menacé par les parti-

sans de Chenaux insurgés? En 1853 enfin, le gouvernement radical, qui, cinq ans plus tôt, avait réhabilité Chenaux, ne dispersait-il pas les électeurs ici légalement réunis? Autant de gestes sauvages assurément, fruits acides d'une liberté dévoyée. A la lumière de ces faits, l'hommage de 1933 rendu à Chenaux frappe par sa dignité, son ordre, son recueillement. La fête du 24 septembre tient de la liturgie politique, aux actes et aux paroles soigneusement étudiés, où le célébrant contrôle le célébré. De fait, le Chenaux de 1933 n'a plus grand-chose de commun avec celui de 1781; désormais, il ne conteste plus l'ordre établi, il ne fait que défendre les libertés établies. Dans son château, le préfet Gaudard ne s'y était pas trompé: il n'avait rien à craindre de lui.³²

C'est pourquoi la fête de 1933 ne pouvait être que placide. C'est dans cette atmosphère qu'elle déploya ses fastes traditionnels: cortège folklorique, barbus de la Gruyère, bredzons et dzaquillons, chant du terroir, «prière patriotique» de Dalcroze, «cantique suisse» chanté d'une même voix par toute l'assistance. Incontestablement, il y eut communion du peuple et des autorités. C'est qu'il y avait péril en la demeure. La fête de 1933 fut celle de l'appréhension plus que de l'assurance de soi, celle, assurément, de «la défense des libertés du peuple», mais de libertés menacées, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Il convenait d'exorciser cette peur diffuse, cette incertitude du lendemain. Pour qu'il en fût ainsi et que la confiance mutuelle ne soit pas rompue dans un corps social menacé de déliquescence, on fit appel à Chenaux dont le nom, selon le placard cité tout à l'heure, «(était) resté profondément gravé au cœur des Gruyériens». Autorités, formations politiques, associations professionnelles, sociétés à but non lucratif et presse locale, main dans la main³³, œuvrèrent en ce sens et érigèrent une belle statue à Chenaux l'Exorciste.

Des trois gazettes bulloises, *La Gruyère*, journal «indépendant», était celle qui s'était le plus investie dans cette action³⁴. Le 30 décembre 1933, brochant une rétrospective de l'année, elle vit dans la date mémorable du 24 septembre une «fête de la fidélité et du souvenir» et, davantage encore, une «fête du cœur, de la reconnaissance et de l'amour». ³⁵ C'était dire, avec autant de doigté que d'habileté, sinon d'enthousiasme, que la grande opération Chenaux consistant à faire du héros-symbole l'emblème historique d'une Gruyère unie, forte et consciente d'elle-même face à l'adversité, était une réussite parfaite.

32 Son *Rapport administratif pour 1933 (Archives de l'Etat de Fribourg)*, fort de plus 60 pages, passe sous silence l'inauguration du monument Chenaux, à laquelle il participa. Au chapitre consacré à «l'état des mœurs», il écrit: «Les réjouissances et les fêtes continuent, mais elles sont cependant moins fréquentes» (*ibid.*, p. 57). Et encore: «Pendant le carême, tout est interdit, mais j'aimerais bien que le cinéma et les concerts donnés par des troupes puissent également être supprimés» (*ibid.*).

33 Ont notamment participé à l'inauguration: la Société des armaillés de la Gruyère, l'Association pour le costume et les coutumes de la Gruyère, le Cercle des arts et métiers de Bulle, le Groupe de la garde du drapeau de la Gruyère, deux groupes de dragons et cavaliers, deux sociétés de musique et une chorale. Le nombre d'enfants a été considérable.

34 *Le Fribourgeois*, organe conservateur, à la différence de *La Liberté*, ne bouda pas la manifestation, mais au contraire rivalisa avec *La Gruyère* radicale. Les deux organes locaux battirent le rappel la semaine précédant l'événement et en rendirent compte de façon détaillée, notamment par la publication des discours. Mais celui de Musy, promis aux lecteurs, ne parut jamais. L'orateur, on le sait, improvisait volontiers, à partir de simples notes semble-t-il. Quant à *La Feuille d'avis de Bulle*, elle publia une étude de Gaston Castella sur Chenaux et les troubles de 1781. *L'Agriculteur*, de Romont, en fit de même.

35 *La Gruyère*, 30 décembre 1933.